



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FONDATION UCAD



PROJET

ÉDUCATION ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT À L'UCAD

Avec l'appui de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar

Constat en Images de l'Environnement à l'UCAD

Lancement du Concours de Photographie

La Fondation UCAD, en partenariat avec le Rectorat-Comité de pilotage du cadre de vie et de l'environnement, le CESTI, le Collectif pour la Préservation de l'Environnement et SUWAPRO, lance un concours de photographie sur l'état de l'environnement et du cadre de vie à l'UCAD.

Ce concours entre dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet Éducation et Préservation de l'Environnement à l'UCAD** qui, a comme objectif général la promotion d'une véritable conscience environnementale et le développement de comportements écoresponsables.

Il s'agit, d'inviter les membres de la communauté universitaire à mettre en scène **par l'image**, la problématique de leur cadre de vie à l'UCAD et de proposer des solutions aux problèmes identifiés.

L'image constitue un outil visuel fort pour traquer le péril environnemental et éveiller notre sensibilité. Le concours représentera par ailleurs, une belle occasion d'expression des talents cachés au sein de notre communauté.

Les candidats intéressés peuvent envoyer les photos à l'adresse suivante : concoursenvironnementucad@gmail.com

En respectant les consignes suivantes :

- les **Photographes amateurs** peuvent soumettre **une (1) à trois (3) photos maximum** ;

- les **Photographes professionnels** (étudiants du **CESTI** notamment peuvent soumettre **sept (7) à dix (10) photos maximum** ;
- les photos doivent être sous le format **JPG** et à **72 DPI** ;
- les photos devront être renommées de la manière suivante :

Nom_Prenom_Faculté ou Institut_Numero_jpg

Exemple: **Ndiaye_Alioune_FLSH_1_jpg**
Ndiaye_Alioune_FLSH_2_jpg
Ndiaye_Alioune_FLSH_3_jpg

Les critères de sélection seront liés à la pertinence du problème identifié à la qualité de la photo et à la pertinence de la solution proposée.

Les trois (3) meilleures photos seront sélectionnées dans la catégorie « Amateurs » et « Professionnels » par un jury qui sera constitué.

Les auteurs primés seront récompensés (**ordinateur portable, tablettes, appareil photo** etc.) en reconnaissance de leur talent et de leur intérêt pour l'environnement.

NB : Les photos reçues au titre du concours **restent la propriété de la Fondation UCAD et de l'Université**. Elles pourront être utilisées comme supports de communication (affiches, expositions, album numérique ou autres) dans le cadre d'activités liées à l'environnement.

La date limite d'envoi des photos est fixée au mardi 30 juin 2015.